

Communiqué de presse

114 projets sélectionnés au titre de l'appel à projets « médias de proximité »



Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, se félicite du remarquable succès rencontré par l'appel à projets « Médias de proximité », initié le 14 avril dernier dans le cadre du Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté du 6 mars.

Signe de la formidable énergie citoyenne qui anime les territoires, 462 projets ont été proposés. Cette profusion de propositions a rendu complexe le choix du comité de sélection* qui s'est réuni le 8 juillet dernier. Au terme d'une appréciation collégiale, 114 projets ont ainsi été sélectionnés dans le cadre de l'appel d'un million d'euros voulu par la Ministre.

Majoritairement portés par des structures associatives, les projets retenus sont extrêmement diversifiés (web tv, web radios, journaux, sites internet d'information...). Ils témoignent tous d'une recherche de qualité et de professionnalisation, en prenant soin d'associer les populations les plus jeunes ou les plus marginalisées à la production de leurs contenus.

Conformément aux enjeux dégagés par l'appel à projets, les initiatives se déroulant sur des territoires ruraux ou relevant de la politique de la ville ont reçu une attention particulière. La production d'information locale ou de proximité a également constitué un élément déterminant d'appréciation du comité.

De nombreux projets relevaient exclusivement de l'éducation aux médias, à l'information et à la liberté d'expression. Certains ont été jugés de très grande qualité. Aussi, les enjeux qu'ils portent pourront conduire le Ministère à élaborer pour eux un accompagnement spécifique.

En réponse au succès de cet appel à projets, Fleur Pellerin a voulu réaffirmer l'annonce de la création d'un fonds pérenne de soutien aux médias de proximité à partir de 2016. Ce fonds encouragera les médias tissant du lien social dans les endroits les plus oubliés de la République, favorisant l'information de proximité et la participation de tous et notamment, des plus jeunes.

Paris, le 16 juillet 2015

* Le comité de sélection était composé de représentants du ministère de la Culture et de la Communication (Secrétariat général et Direction générale des médias et des industries culturelles), des Directions Régionales des Affaires Culturelles, du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) ainsi que de personnalités qualifiées parmi lesquelles des journalistes et militants associatifs.

Contact presse
Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 80 11
service-presse@culture.gouv.fr

Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la
Communication

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>